

Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport – spécialité « Animateur » - Mention « Loisirs tous publics » –
RNCP 28557 –

Du 12 Novembre 2024 au 24 Janvier 2026 – Vénissieux

Le B.P.J.E.P.S Loisirs Tous Publics est certifié par le ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques – arrêté du 18/07/2016 - JO du 26/07/2016, homologué de niveau 4 . Il a pour objectif de former des animateurs professionnels polyvalents.

La formation est menée avec une pédagogie d'alternance et confère au professionnel des compétences permettant de : concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation dans une démarche partenariale et dans un souci de développement local.

NB : *Chaque bloc de compétences (UC) peut être obtenu séparément.*

Public :

Ce cycle de formation concerne les personnes qui travaillent ou souhaitent exercer auprès des publics enfance – jeunesse, dans une démarche d'accompagnement des initiatives enfance - jeunesse :

- ➔ Sur un territoire, du quartier à l'intercommunalité,
- ➔ Dans les domaines socio-éducatif, de l'insertion, culturel, sportif, loisirs...
- ➔ Engagés dans le développement des projets enfance - jeunesse.
 - Titulaire du PCS1
 - Expérience dans le secteur de l'animation d'un minimum de 200.

Statut des stagiaires :

- ➔ Salariés, apprentis
- ➔ Salariés, apprentis
- ➔ Autres statuts sous réserve de faisabilité

Contenus :

- ➔ **Module 1 :** Découverte de l'environnement professionnel de l'animation et méthodologie de projet
- ➔ **Module 2 :** Organisation d'une action d'animation dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet
- ➔ **Module 3 :** Mise en œuvre d'une action éducative de direction en ACM
- ➔ **Module 4 :** Evaluation des démarches professionnelles engagées (des missions de direction, du projet d'animation professionnelle, des compétences acquises durant la formation

Certifications :

- UC 1 :* Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2 :* Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3 :* Conduire une action d'animation dans le champ du loisir tous publics et de direction d'accueil de mineurs
- UC 4 :* Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de l'éducation populaire

NB : *le BAFD + 28 j de direction ACM octroie l'UC 3, le CPJEPS octroie l'UC 4.*

Intervenants :

- ➔ Un référent principal sur l'ensemble de la formation,
- ➔ Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter,
- ➔ Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain.

Notes :

Accessibilité des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap : Nos parcours sont individualisés et adaptés à chacun. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Dates

Formation

Du 12 novembre 2024 au
24 janvier 2026

Durée de la formation

623 heures en centre
A minima 1100 heures en
entreprise
-Principe de l'alternance-

Horaires en centre

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Lieu de formation

CAMPUS LEO LAGRANGE
33 avenue du Docteur G.Levy
69200 VENISSIEUX
04 78 78 01 70
Mail : contact@campus-leolagrange.org

Prix pour la formation complète

7 476 Euros TTC
(Coût horaire : 12 euros)
Pour les parcours partiels,
Coût horaire : 13 € TTC
Frais de dossier : 50 euros

Réunions d'information :

Mardi 04/06/24 – 10h
Jeudi 20/06/2024 – 10h
Jeudi 04/07/2024 – 10h
Jeudi 29/08/24 – 10h
Mardi 03/09/2024 – 10h

Clôture des inscriptions :

Lundi 9 septembre 2024

**Si Sélection des candidats :
Mercredi 11 septembre 2024**

Modalités

**Production écrite – 1h 30 et
entretien oral 30 mns**

Calendrier des modules de regroupements en centre de formation

Du 12/11/2024 au 24/01/2026

Dates	Nb d'heures	Contenus
12/11 au 15/11/24 (hors mercredi)	3 jours soit 21h	Positionnement + Module 1
25/11/au 29/11/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 1
09/12/ au 15/12/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 1
13/01/ au 17/01/25 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 1
27/01 au 31/01/25(hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 1
10/02 au 14/02/25 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 2
10/03 au 14/03/25 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 2
24/03 au 28/03/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 2
07/04 au 11/04/25(hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 2/3
12/05 au 16/05/25(hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 2/3
26/05 au 27/05	2 jours soit 14h	Module 2/3
09/06 au 13/06/25 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 2/3
23/06 au 27/06/25 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 3
25/08 au 29/08/25	5 jours soit 35h	Module 3
08/09 au 12/09/25 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 3/4
22/09 au 26/09/25 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 4
06/10 au 10/10/25 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 4
03/11 au 07/11/25 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 4
17/11 au 21/11/25 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 4
01/12 au 05/12/25 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 4
15/12 au 19/12/25 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 4
05/01 au 09/01/26(hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 4
20/01 au 23/01/26 (hors mercredi)	3 jours soit 21h	Module 4
TOTAL	89 JOURS - 623 HEURES	